



Union européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Département
des Landes



**PYRENEES
ATLANTIQUES**
LE DEPARTEMENT



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques



VALLÉE D'OSSAU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



SYNDICAT MIXTE
DES GAVES
Oloron, Aspe, Ossau
et leurs Affluents

Comité de pilotage – réunion du 21/02/2023

PAPI gave d'Oloron

. Introduction

. Présentation du dispositif PAPI par la DDTM64

. Présentation de la démarche de PAPI gave d'Oloron par l'Institution Adour

Document rédigé et diffusé par Alexandre Schaal le 21/02/2023

La démarche de PAPI

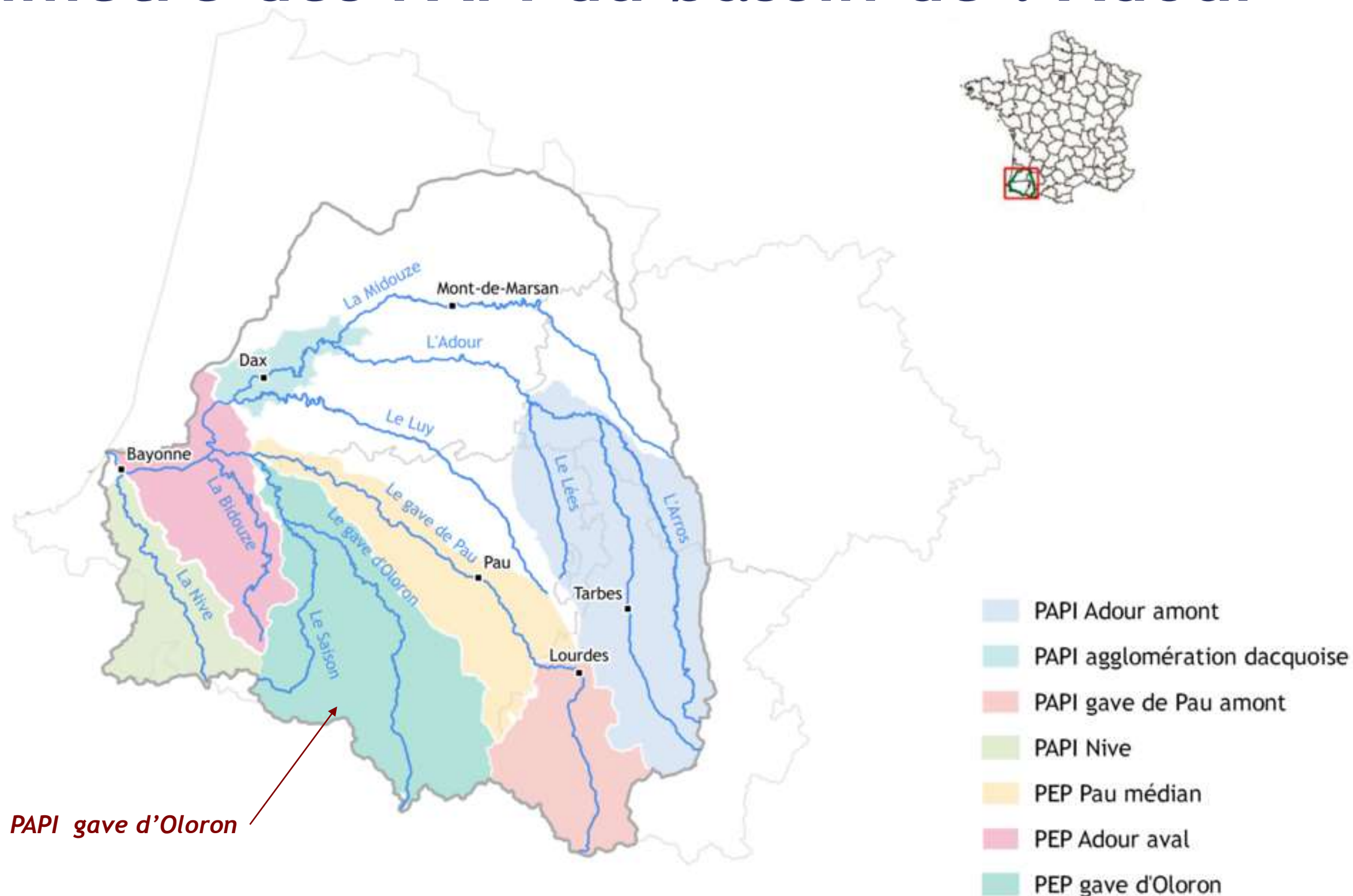
Démarche partagée par l'ensemble des acteurs d'un territoire dont l'objectif est la mise en œuvre d'un programme d'actions traitant de façon équilibrée et cohérente, tous les axes de la politique de prévention des inondations.

- ↳ Outil porté par les acteurs locaux en collaboration avec l'état
- ↳ L'objectif de ces démarches est de travailler, à l'échelle d'un bassin sur l'ensemble des facteurs générant le risque

ALÉA + ENJEUX et VULNERABILITÉ = RISQUE



Périmètre des PAPI du bassin de l'Adour



PAPI gave d'Oloron

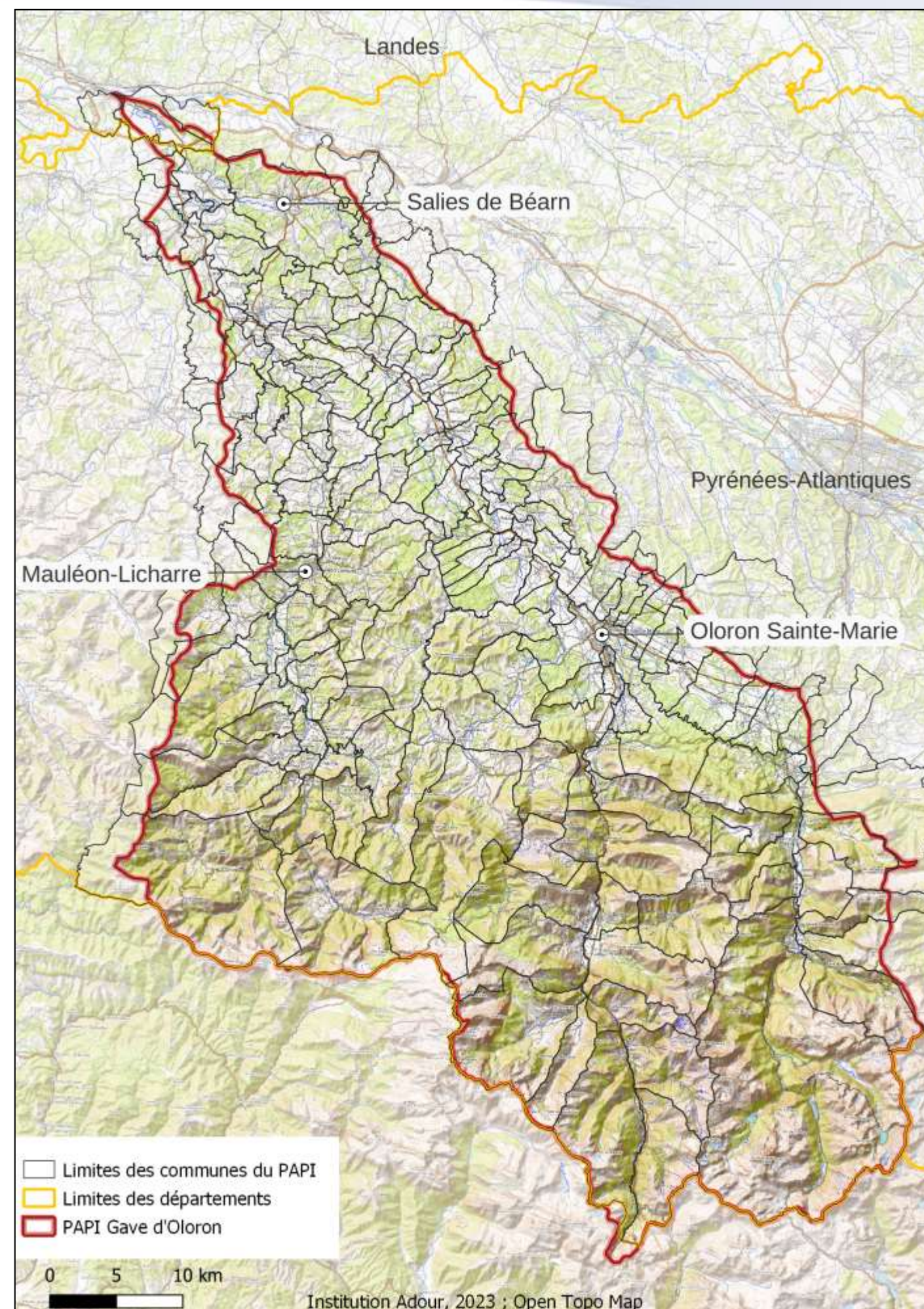
Réalisation : Institution Adour 2022 Source : IGN



Périmètre du PAPI gave d'Oloron

2623 km² de superficie de bassin versant
(15 % du bassin de l'Adour) :

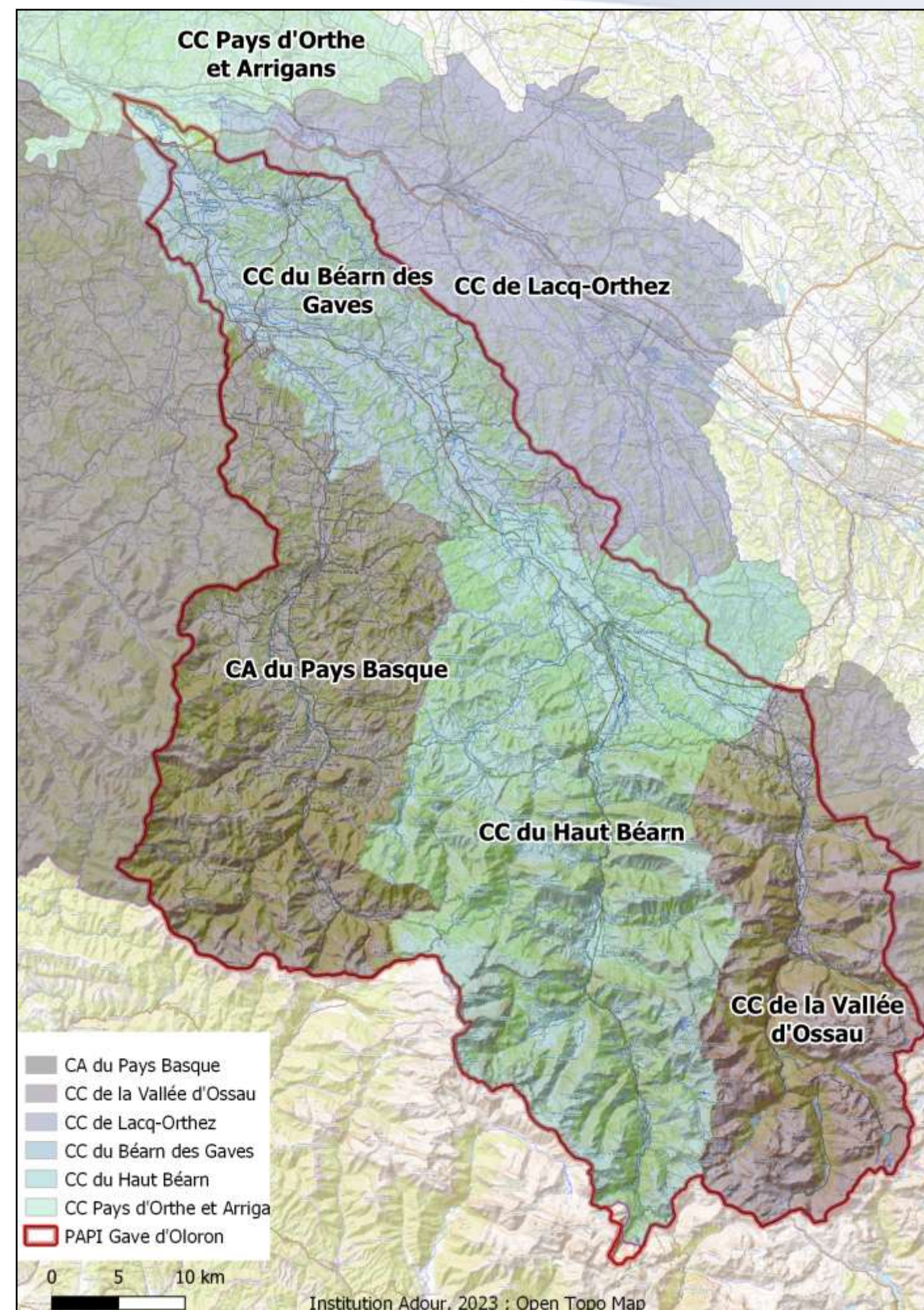
- 1 région, 2 départements,
- 168 communes



Périmètre du PAPI gave d'Oloron

5 EPCI-FP concernés par le périmètre :

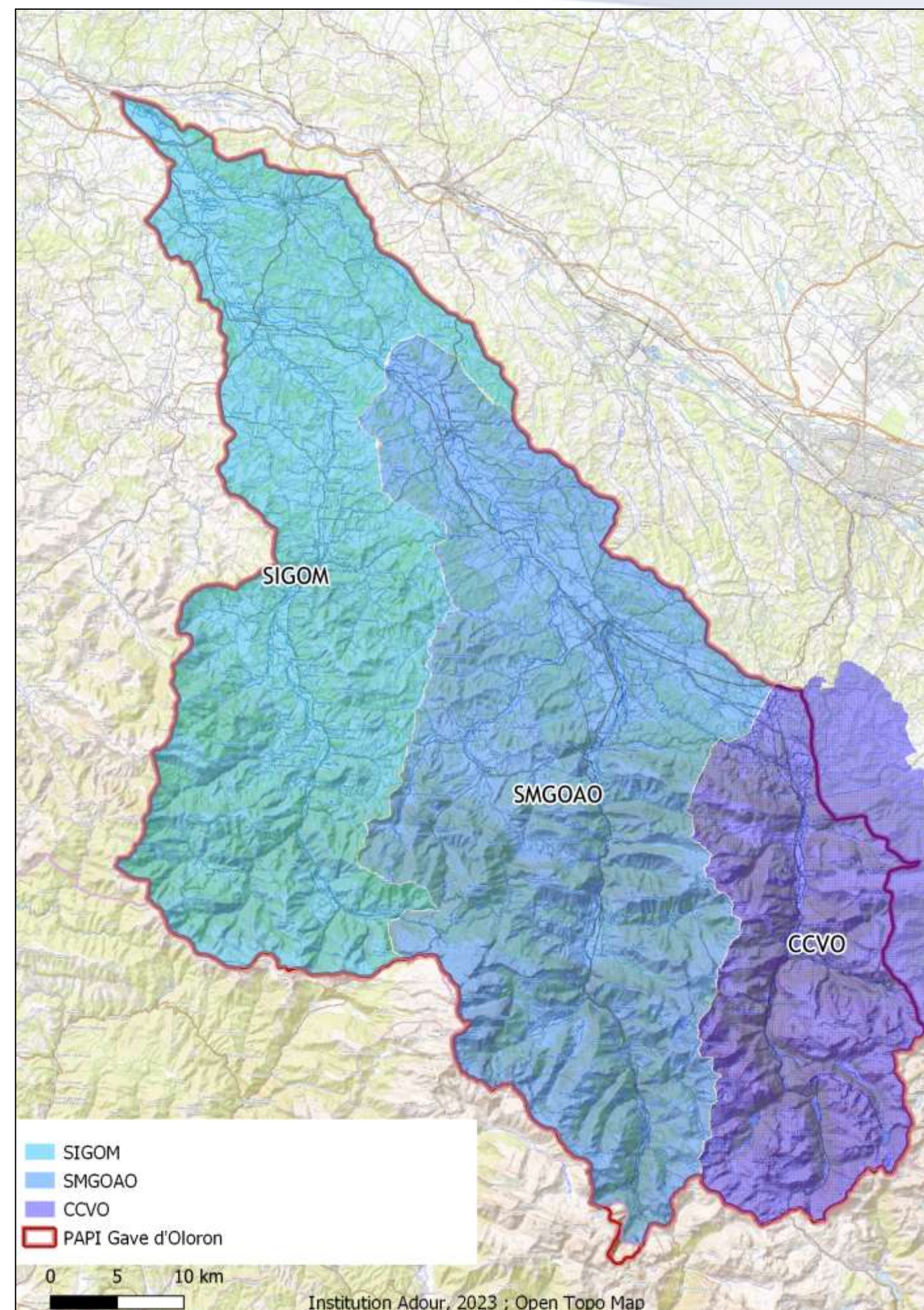
- Communauté de communes de la vallée d'Ossau
- Communauté de communes du Haut-Béarn
- Communauté de communes du Béarn des Gaves
- Communauté de communes Lacq-Orthez
- Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans
- Communauté d'agglomération Pays Basque



Périmètre du PAPI gave d'Oloron

3 structures en charge de la GEMAPI :

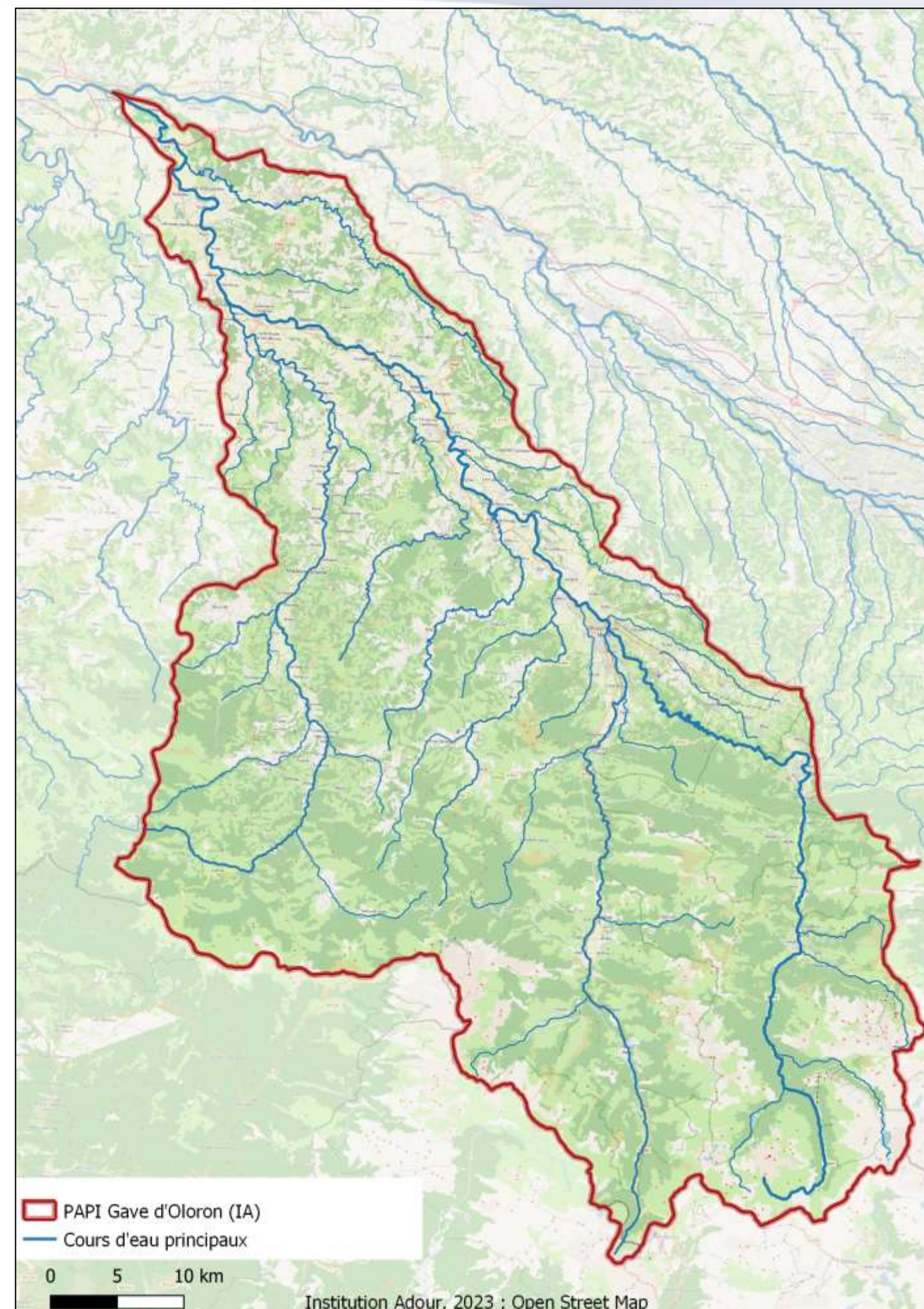
- Le syndicat mixte des gaves d'Oloron, Aspe et Ossau et affluents (SMGOAO)
- Le syndicat mixte des gaves d'Oloron et de Mauléon et affluents (SIGOM)
- La communauté de commune de la vallée d'Ossau (CCVO)



Périmètre du PAPI gave d'Oloron

Contexte hydrographique :

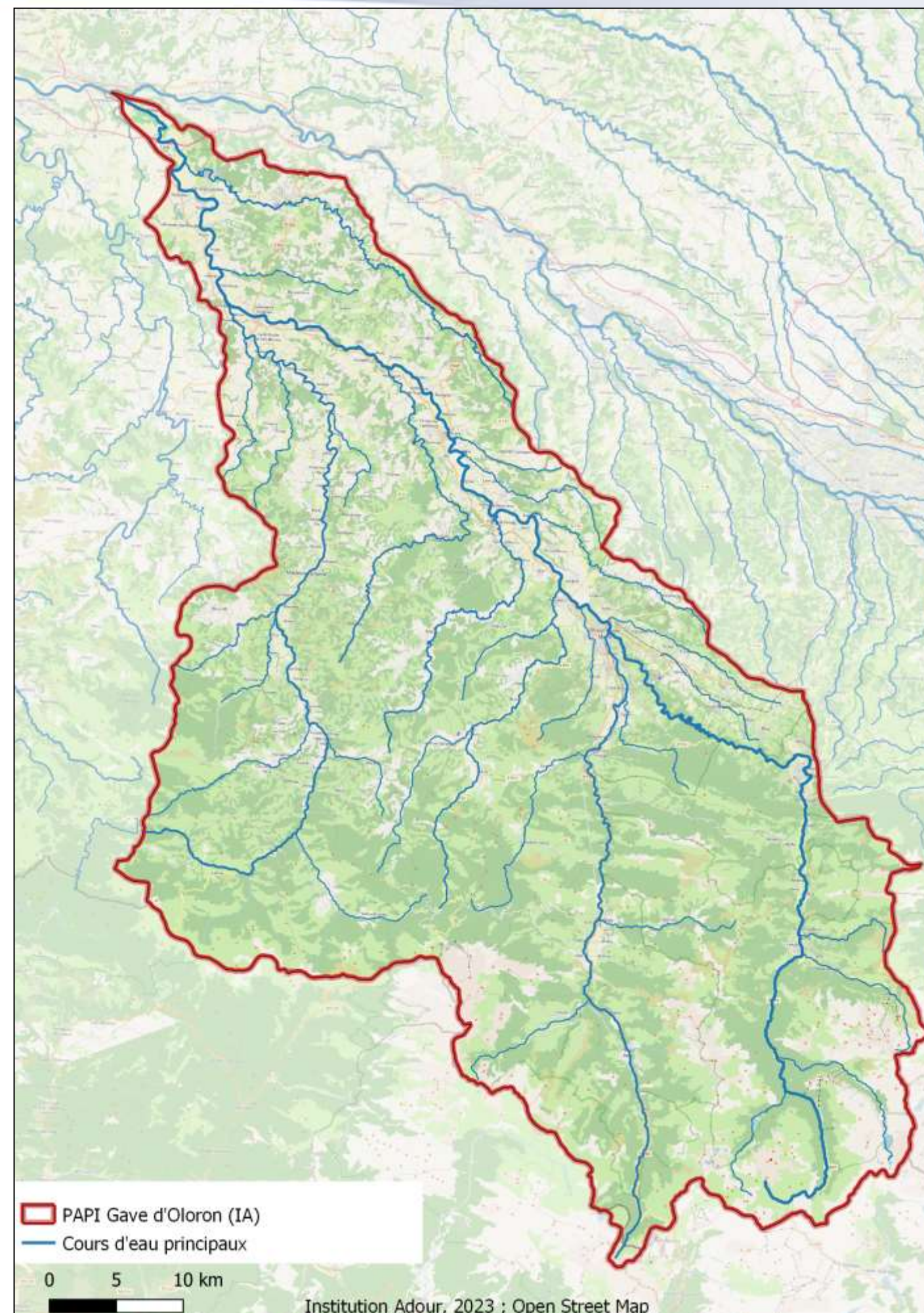
- 1465 km de linéaire de cours d'eau de typologie variée ;
- De forte pente en amont du bassin ;
- Des secteurs à méandre sur l'aval.



Périmètre du PAPI gave d'Oloron

Contexte hydrologique :

Des évènements récurrents, de typologies diverses et à impacts multiples

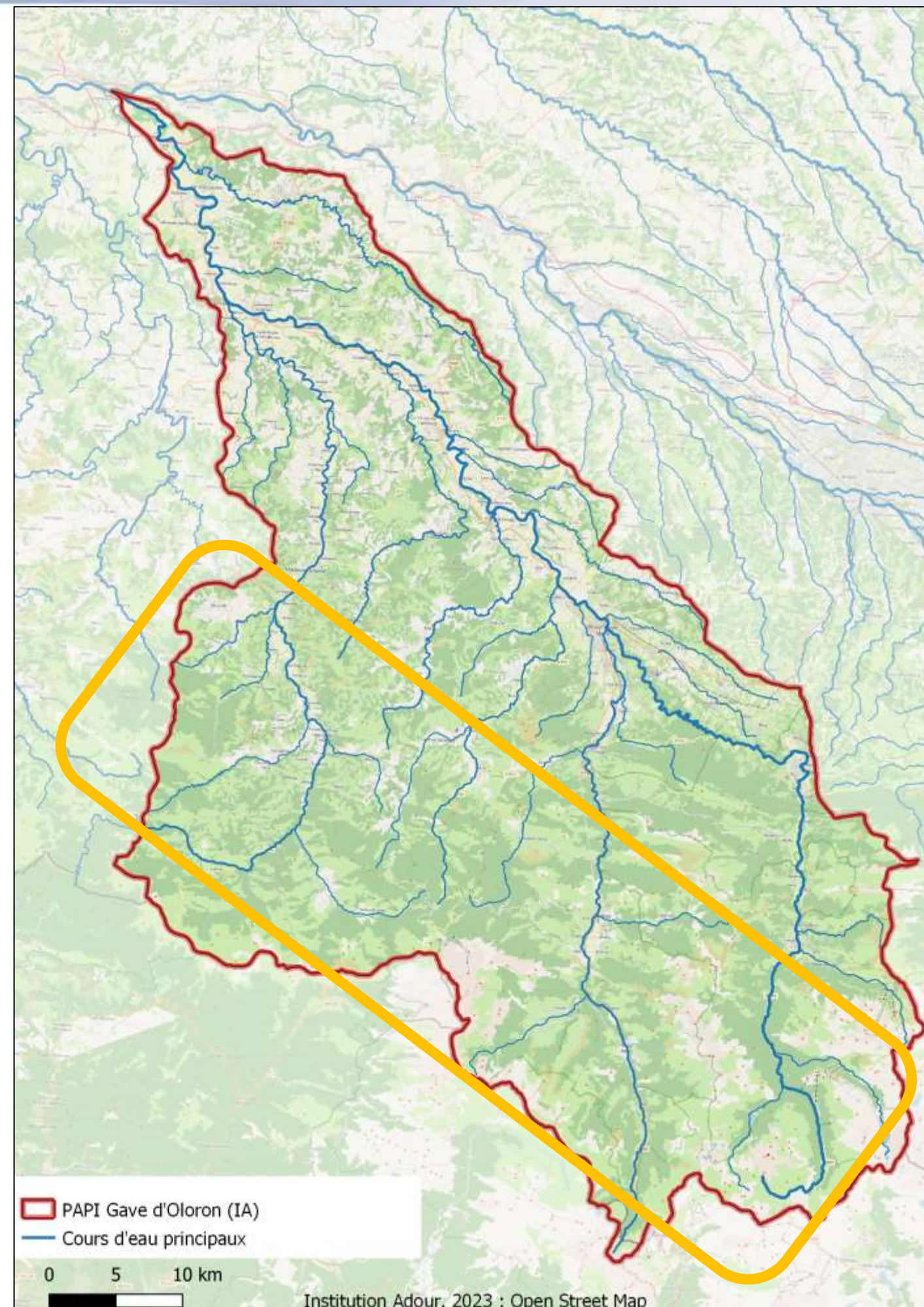


Périmètre du PAPI gave d'Oloron

Contexte hydrologique :

Des événements récurrents, de typologies diverses et à impacts multiples

- les crues océaniques pyrénéennes

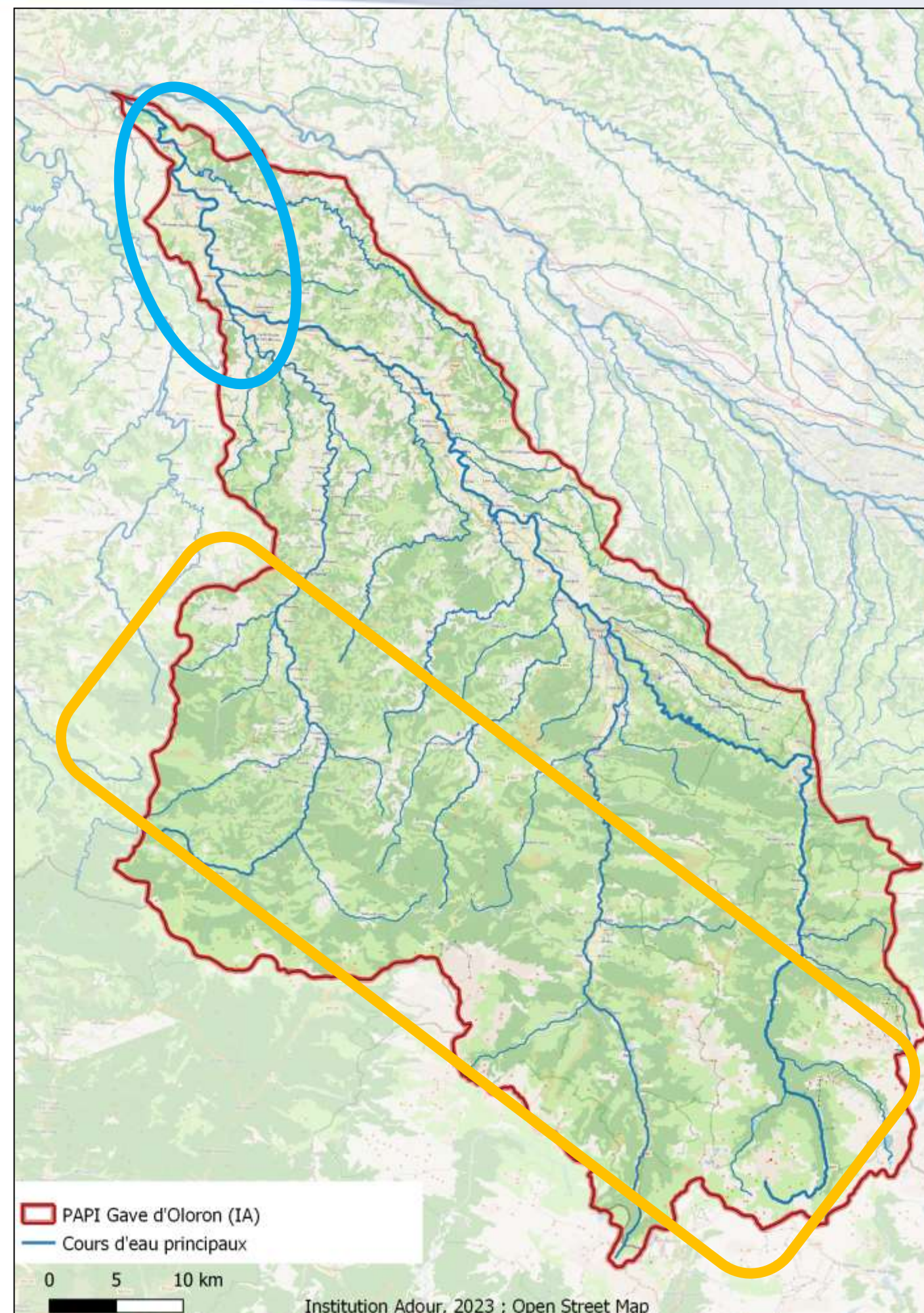
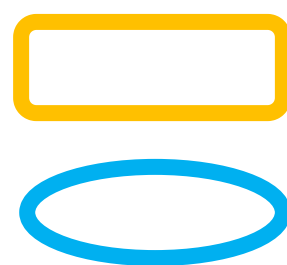


Périmètre du PAPI gave d'Oloron

Contexte hydrologique :

Des événements récurrents, de typologies diverses et à impacts multiples

- les crues océaniques pyrénéennes
- les crues lentes, dites de plaines

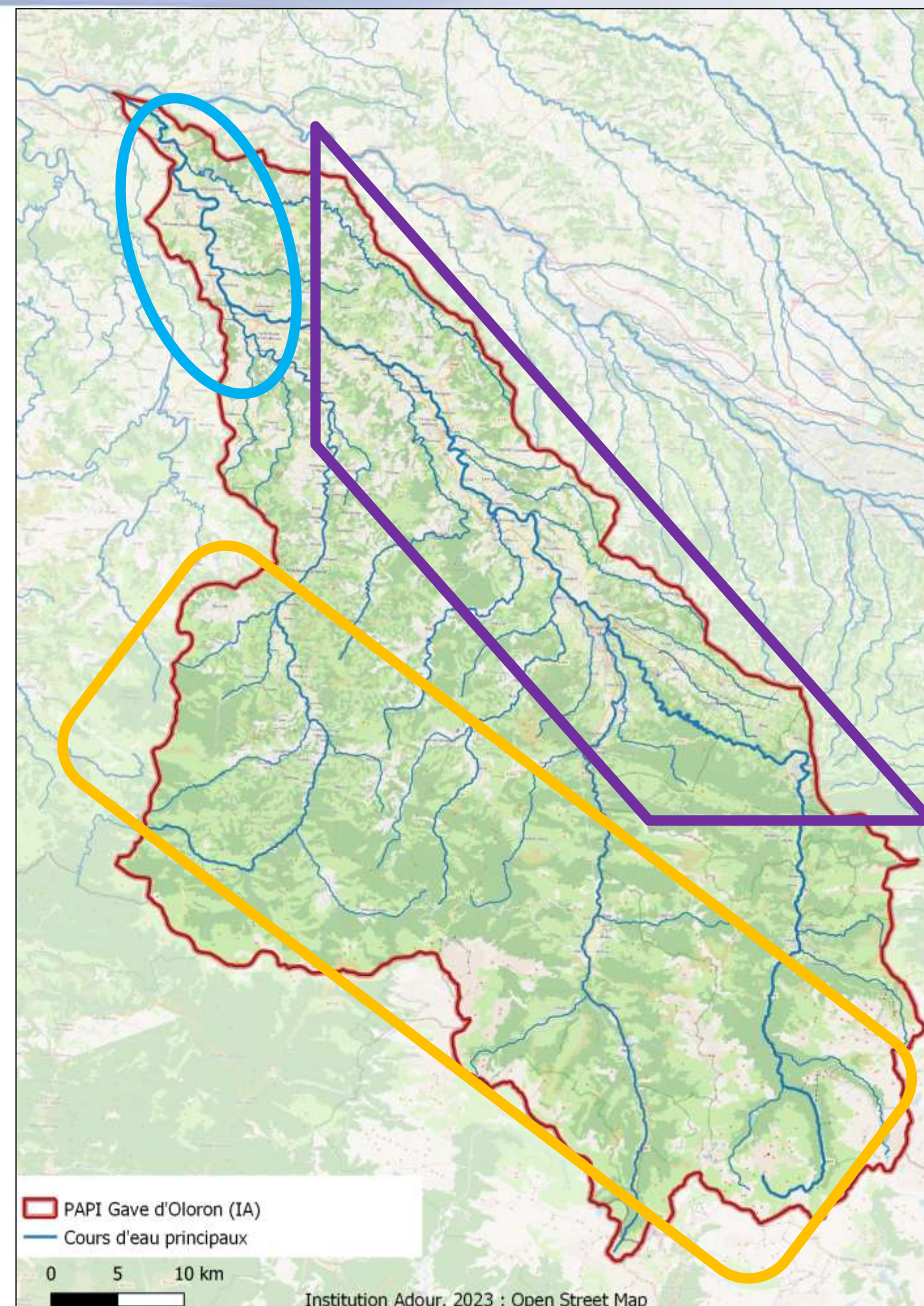
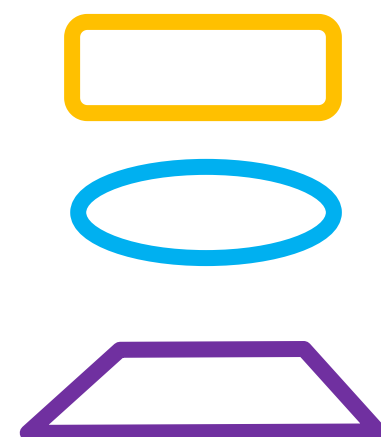


Périmètre du PAPI gave d'Oloron

Contexte hydrologique :

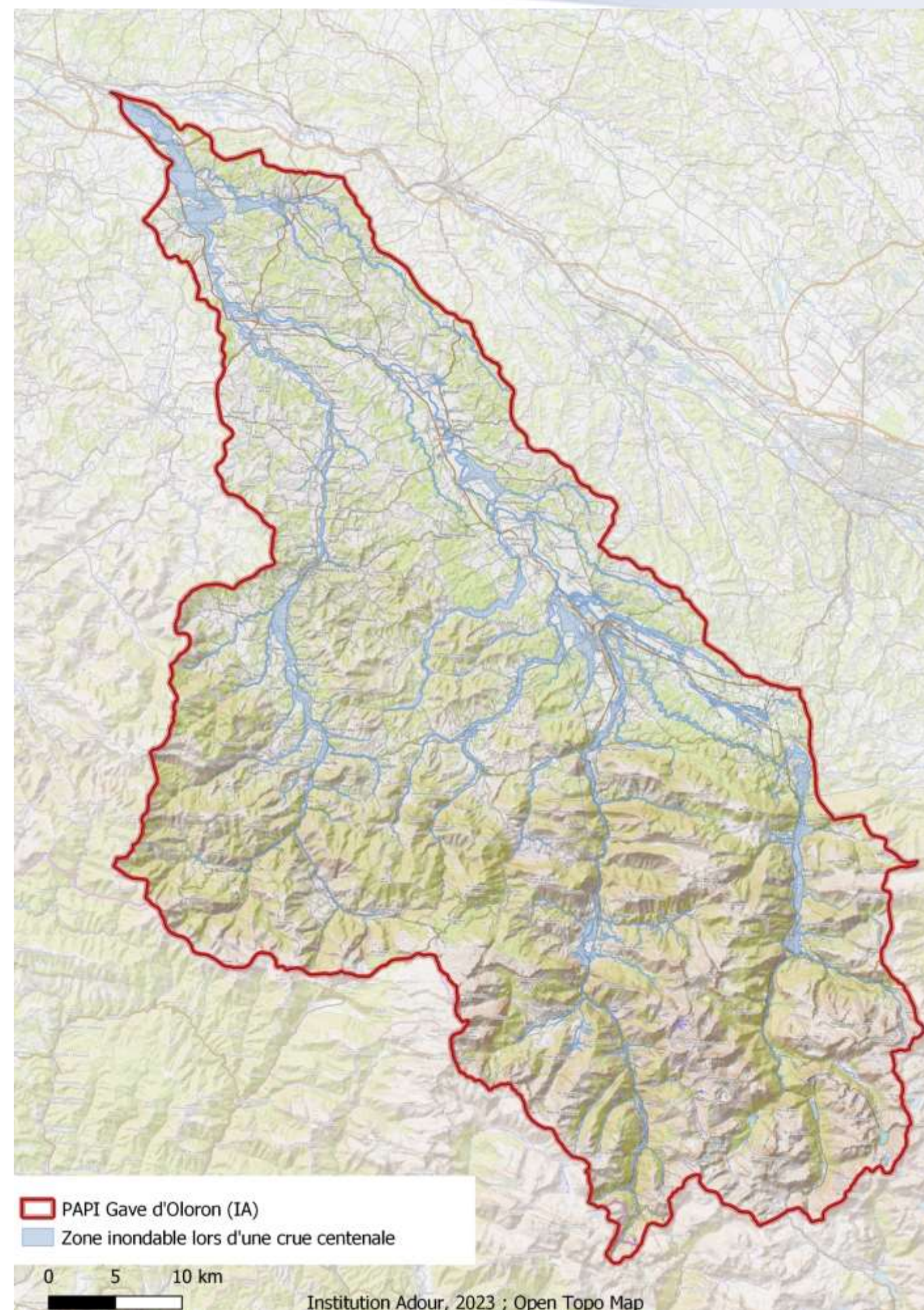
Des événements récurrents, de typologies diverses et à impacts multiples

- les crues océaniques pyrénéennes
- les crues lentes, dites de plaines
- les crues orageuses / méditerranéennes



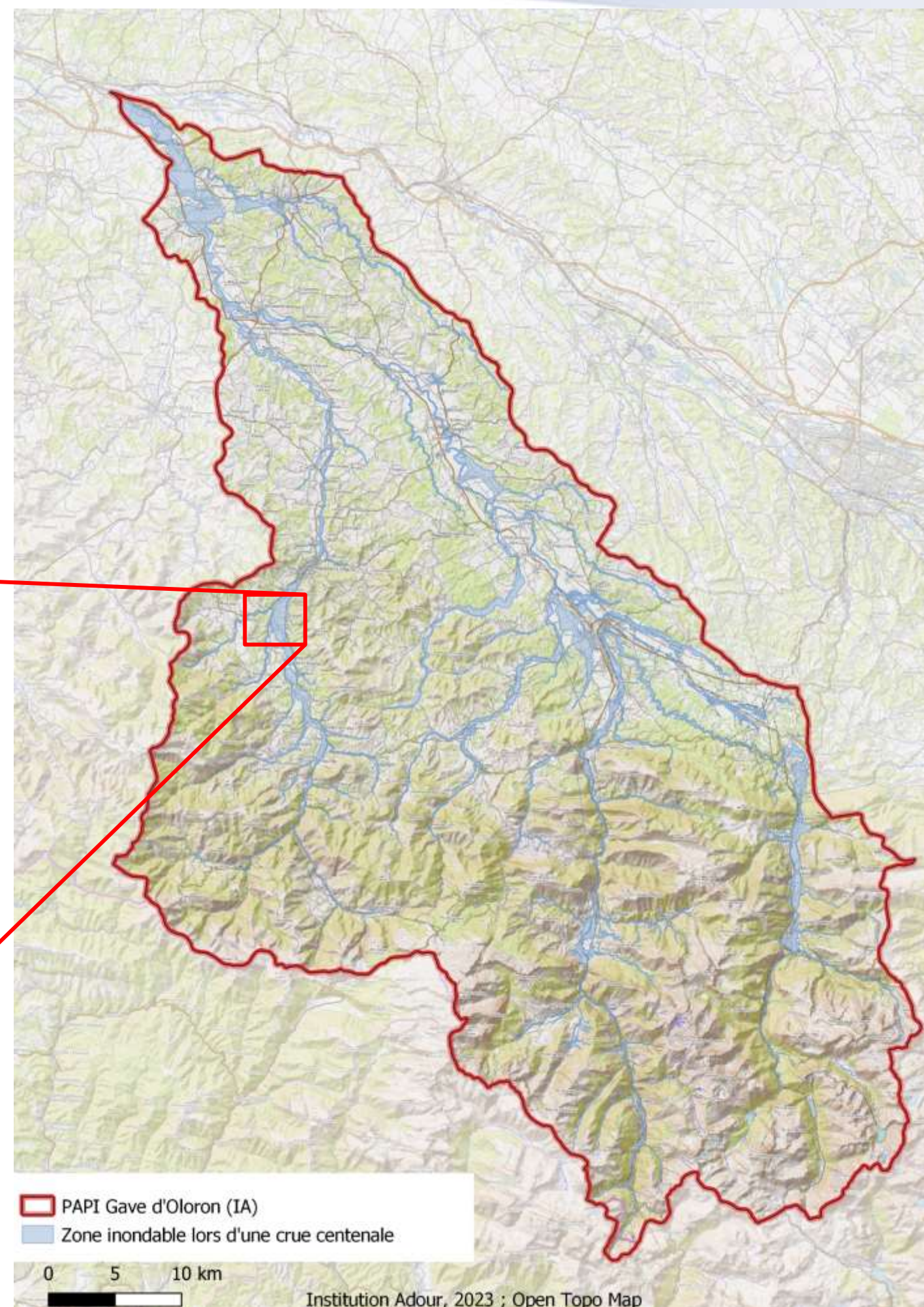
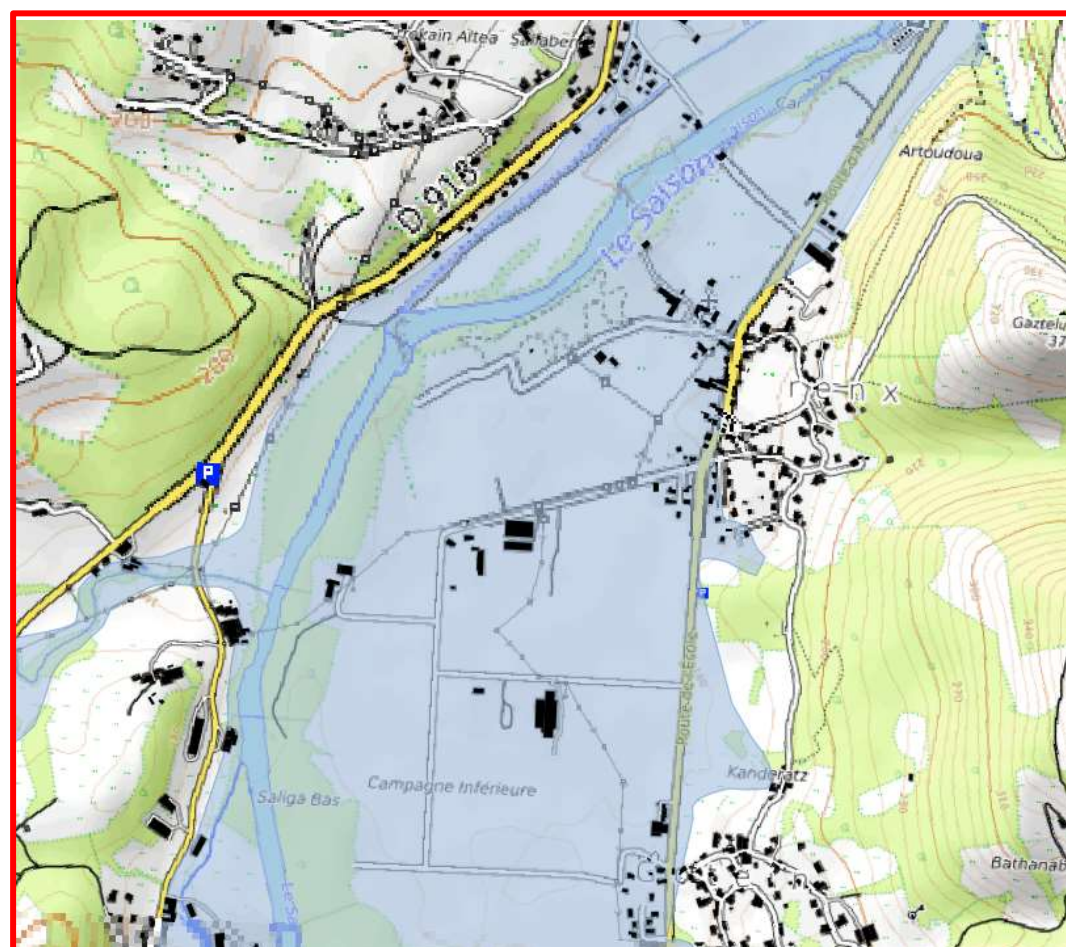
Périmètre du PAPI gave d'Oloron

Connaissance des aléas



Périmètre du PAPI gave d'Oloron

Connaissance des aléas



Temps d'échanges sur le périmètre



Étapes du PAPI gave d'Oloron

Élaboration et rédaction du programme d'études préalables (PEP)

PHASE 1 : élaboration du PEP
2 ans

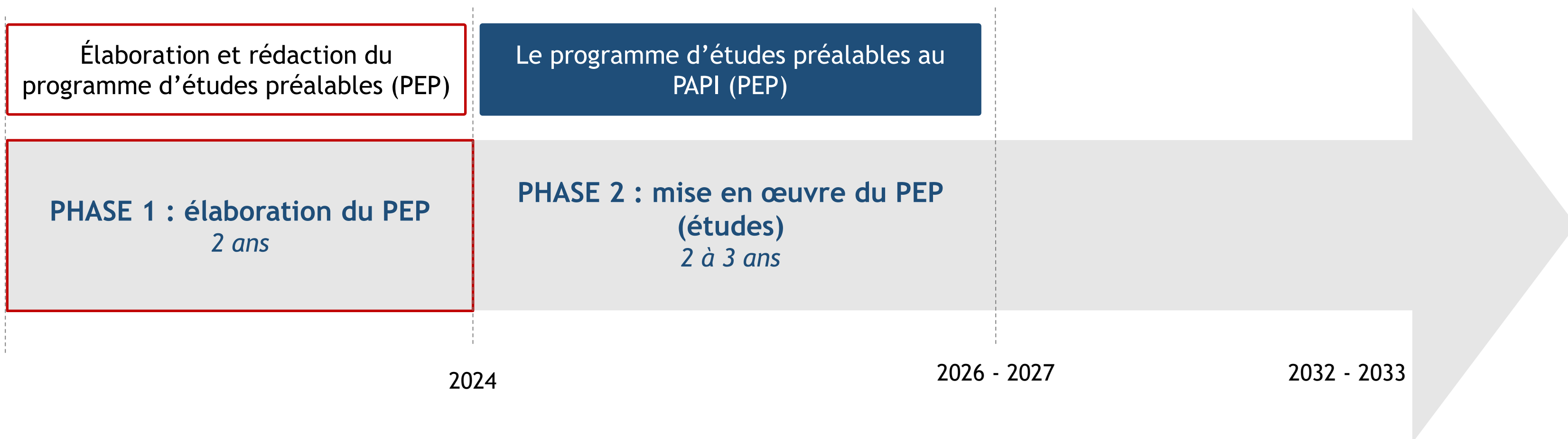
2024

2026 - 2027

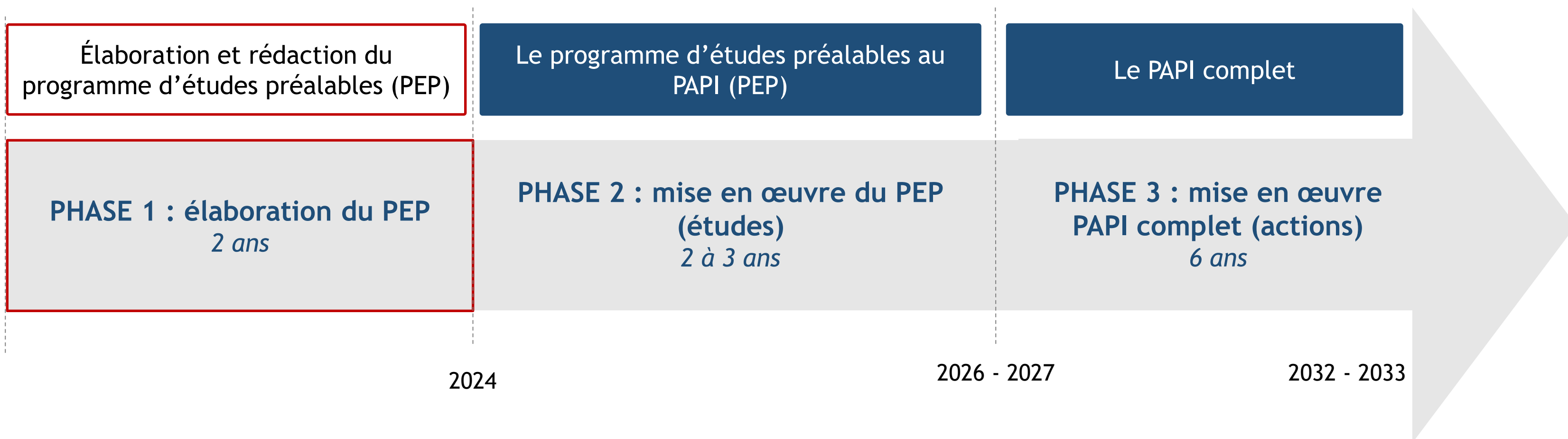
2032 - 2033



Étapes du PAPI gave d'Oloron



Étapes du PAPI gave d'Oloron



Étapes du programme d'études préalables

Élaboration et rédaction du programme d'études préalables (PEP)

fin 2022 - mai 2023 : état
des lieux et diagnostic du
territoire (en cours)

2022

*COPIL de
lancement
février 2023*

COPIL 2

2024

*A l'issue de chaque grande phase, une réunion de COPIL sera organisée.
Entre chaque réunion de COPIL, des réunions de COTECH pourront être organisées au besoin*



Étapes du programme d'études préalables

Élaboration et rédaction du programme d'études préalables (PEP)

fin 2022 - mai 2023 : état
des lieux et diagnostic du
territoire (en cours)

avril - décembre 2023 :
groupes de travail pour
définir la stratégie et
identifier des actions

2022

2024

*COPIL de
lancement
février 2023*

COPIL 2

COTECH

COPIL 3



Étapes du programme d'études préalables

Élaboration et rédaction du programme d'études préalables (PEP)

fin 2022 - mai 2023 : état des lieux et diagnostic du territoire (en cours)

avril - décembre 2023 : groupes de travail pour définir la stratégie et identifier des actions

janvier - juin 2024 : rédaction des fiches actions

2022

2024

*COPIL de lancement
février 2023*

COPIL 2

COTECH

COPIL 3

COTECH

COPIL 4

*A l'issue de chaque grande phase, une réunion de COPIL sera organisée.
Entre chaque réunion de COPIL, des réunions de COTECH pourront être organisées au besoin*



Étapes du programme d'études préalables

Élaboration et rédaction du programme d'études préalables (PEP)

fin 2022 - mai 2023 : état des lieux et diagnostic du territoire (en cours)

avril - décembre 2023 : groupes de travail pour définir la stratégie et identifier des actions

janvier - juin 2024 : rédaction des fiches actions

juillet - septembre 2024 : rédaction du dossier de candidature et dépôt du dossier

2022

2024

*COPIL de lancement
février 2023*

COPIL 2

COTECH

COPIL 3

COTECH

COPIL 4

*A l'issue de chaque grande phase, une réunion de COPIL sera organisée.
Entre chaque réunion de COPIL, des réunions de COTECH pourront être organisées au besoin*



Temps d'échanges sur le planning



Cadre partenarial - contexte

Convention de partenariat établie en 2022 entre :

- L'Institution Adour, EPTB du bassin de l'Adour,
- Les collectivités en charge de la GEMAPI du bassin du gave d'Oloron
 - Le syndicat mixte des gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et affluents (SMGOAO),
 - Le syndicat mixte des gaves d'Oloron, de Mauléon et de leurs affluents (SIGOM),
 - La communauté de communes de la vallée d'Ossau (CCVO),
- Les Départements des Landes et des Pyrénées-Atlantiques

↳ **Financement**

- ⇒ **80% Europe au titre du FEDER**
- ⇒ **20% Institution Adour (répartis entre les Départements et les collectivités gémapiennes)**



Cadre partenarial - engagement des parties

Rôle de l'EPTB :

- Structure porteuse du projet (animation, concertation et coordination de la démarche)
 - ⇒ **Élaboration du dossier de candidature du PEP**

Rôle des collectivités en charge de la GEMAPI et des Départements :

- Implication dans l'élaboration du PEP
 - ⇒ **Identification des actions à inscrire dans le PEP / maîtrise d'ouvrage le cas échéant**
 - ⇒ **Relai de la démarche auprès des instances et administrés**
 - ⇒ **Support technique (expertise et connaissances de terrain)**
 - ⇒ **Suivi technique et financier**
- Participation financière



Cahier des charges national PAPI 3

Référent de l'État

- Interlocuteur unique et privilégié du porteur du projet ;
- Coordinateur garant d'une parole unifiée des services de l'État impliqués (service risque, urbanisme, environnement des DDT et la DREAL) ;
- Rapportage au préfet pilote (64) tous les 6 mois ;
⇒ **Directeur adjoint de la DDTM 64 (désignation préfet pilote)**

Élu référent de l'Institution Adour

- Élu chargé du suivi et pilotage de la démarche, délégué par le comité syndical de l'EPTB : rôle de pilotage politique et de rapportage aux instances de l'EPTB
⇒ **Madame Fabienne Costedoat-Diu (désignation comité syndical de l'EPTB)**



Cadre partenarial et intérêt du dispositif

Intérêt multiples pour les partenaires du dispositif :

- Travail conduit à une échelle hydrographique cohérente ;
- Mobilisation de plusieurs niveaux d'acteurs dans le portage
- Solidarités amont-aval et urbain-rural ;
- Dispositif opérationnel à court et moyen termes ;
- Hiérarchisation et planification des actions envisagées



Temps de question sur le cadre partenarial



Méthodologie de travail - Réalisation du diagnostic



La concertation comme socle :

- **Objectifs : S'appropriier le contexte territorial et sa gouvernance, présenter la démarche PAPI et rassembler les données disponibles à l'échelle du territoire.**



Etapas de vérification et d'analyse :

- **Objectifs : S'assurer de la conformité des données d'aléa et des enjeux identifiés avec la réalité/retour terrain**



Méthodologie de travail - Elaboration de la stratégie et des fiches actions



Organiser les groupes de travail:

- **Objectifs : Faciliter la coordination multi-acteurs et optimiser les échanges.**

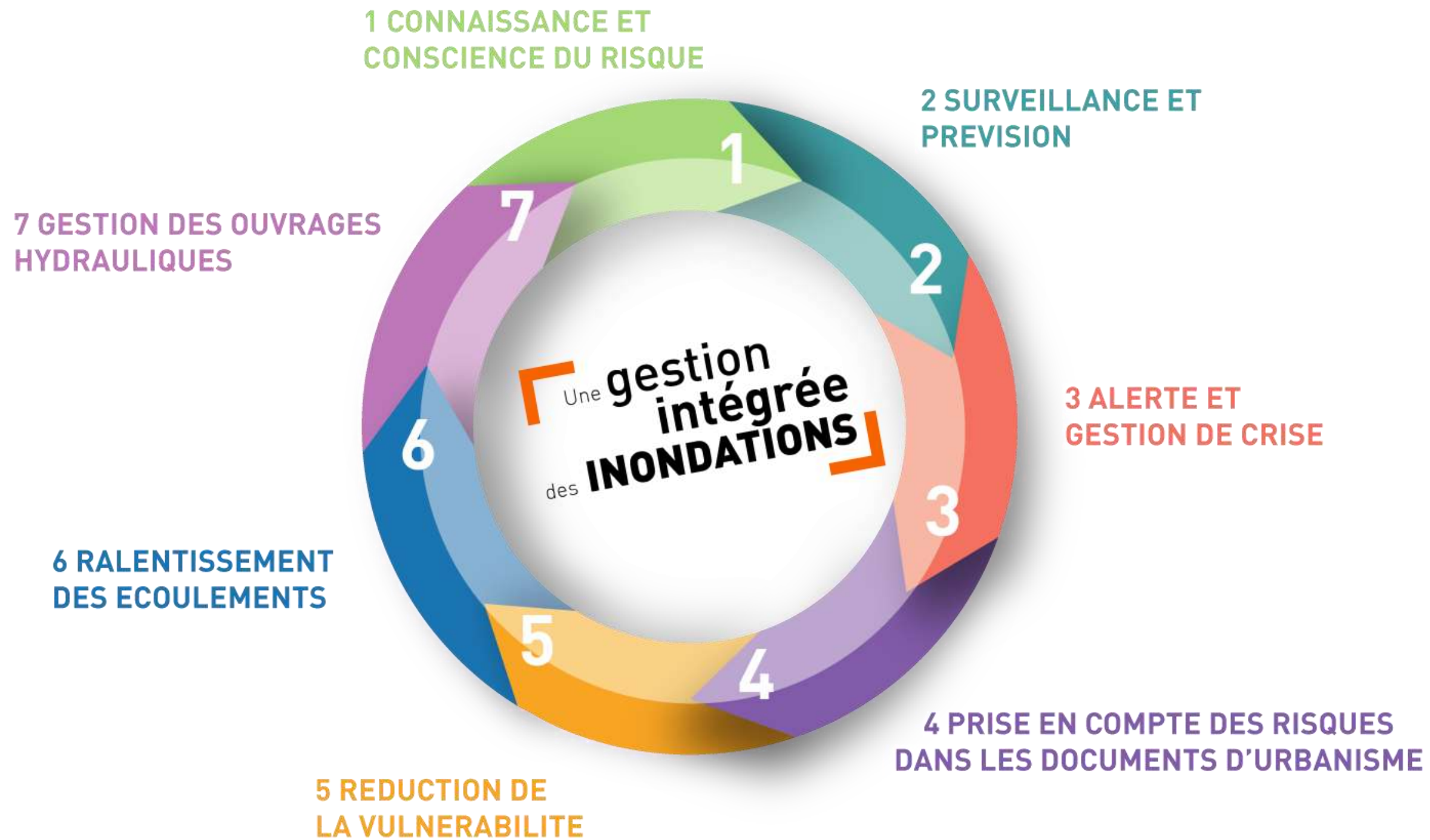


Plus globalement : Transversalité, concertation, animation et coordination :

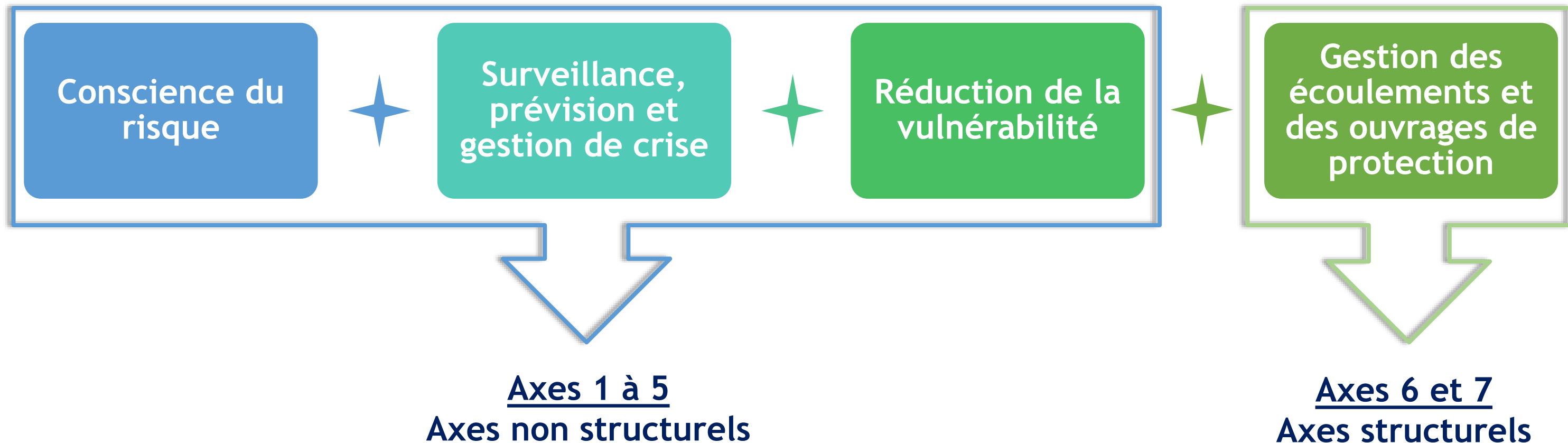
- **Objectifs : Permettre la participation des parties prenantes et du public à l'élaboration du projet pour aboutir à un dispositif partagé facilitant sa mise en œuvre**



Présentation du contenu



Présentation du contenu



PEP	Actions possibles	Etudes techniques, de faisabilité
PAPI	Actions possibles	Opérations de travaux et d'aménagement



Présentation du contenu

Axe 1 : conscience du risque

- ▶ Etude historique
- ▶ Etude hydraulique
- ▶ Poses de repères de crue
- ▶ Sensibilisation des établissements scolaires



Présentation du contenu

Axe 2 : surveillance, prévision

- ▶ Création d'un réseau d'alerte des crues
- ▶ Installation de capteurs



Présentation du contenu

Axe 3 : alerte et gestion de crise

- ▶ Exercice de crise
- ▶ Accompagnement à la mise en place de PCS



Présentation du contenu

Axe 4 : prise en compte des risques dans l'urbanisme

- ▶ Révision et mise en place des PPRi
- ▶ Accompagnement pour la mise à jour des documents d'urbanisme



Présentation du contenu

Axe 5 : réduction de la vulnérabilité

- ▶ Diagnostics de vulnérabilité
- ▶ Etude hydraulique



Présentation du contenu

Axe 6 : ralentissement des écoulements

- ▶ Etude de préféabilité de mise en place de bassin écrêteur
- ▶ Gestion de la ripisylve



Présentation du contenu

Axe 7 : gestion des ouvrages hydrauliques

- ▶ Définition les modalités de gestion
- ▶ Etude hydraulique

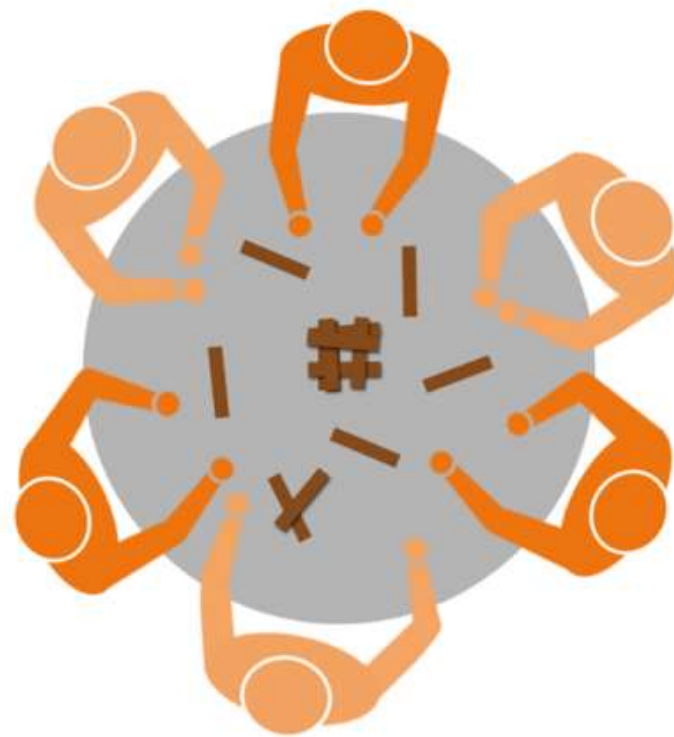


Présentation du contenu

✓ Groupes de travail thématiques

Groupes restreints réguliers pour travailler sur des thématiques spécifiques et définir les modalités sur chaque action.

✓ Nature des thématiques abordées :



7 GESTION DES OUVRAGES
HYDRAULIQUES

6 RALENTISSEMENT
DES ECOULEMENTS

1 CONNAISSANCE ET
CONSCIENCE DU RISQUE

2 SURVEILLANCE ET
PREVISION

3 ALERTE ET
GESTION DE CRISE

4 PRISE EN COMPTE DES RISQUES
DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

5 REDUCTION DE
LA VULNERABILITE



Groupes de travail à constituer



Merci de votre attention

Contact :

Alexandre SCHAAL

Chargé de mission PAPI gave

d'Oloron

06 76 15 06 85

papi.gave.oloron@institution-adour.fr

